

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

### Communiqué

\*\_\*\_\*

*Des ressortissants étrangers subsahariens ont envahi et occupé illégalement des appartements appartenant à autrui au quartier Al Irfane relevant du district Boukhalef à la ville de Tanger.*

*Devant cette situation, les autorités locales de la wilaya de Tanger ont sommé les intéressés d'évacuer immédiatement les locaux en question occupés en toute illégalité.*

*Si les appartements ne sont pas évacués dans les 24 heures, les autorités seront dans l'obligation d'intervenir pour évacuer les occupants afin de remettre lesdits appartements à leurs propriétaires conformément à la législation en vigueur.*

*Le respect de la propriété privée est garanti par la loi, que les autorités publiques sont dans l'obligation de faire respecter sous la supervision du parquet compétent.*

**29-6-2015**